



COMMUNE DE SAINT JEAN DE SERRES TARIFS À COMPTER DE 2022

LOCATION DU FOYER COMMUNAL POUR LES PARTICULIERS

FORFAIT LOCATION WEEK-END POUR LES PARTICULIERS SAINT JEANNAIS	250 €
FORFAIT LOCATION WEEK-END POUR LES PARTICULIERS EXTÉRIEURS À LA COMMUNE	500 €
FORFAIT LOCATION UNE JOURNÉE EN SEMAINE POUR LES PARTICULIERS SAINT JEANNAIS	100 €
FORFAIT LOCATION UNE JOURNÉE EN SEMAINE POUR LES EXTÉRIEURS À LA COMMUNE	200 €

LOCATIONS DU FOYER COMMUNAL POUR LES ASSOCIATIONS

PARTICIPATION MANIFESTATIONS POUR LES ASSOCIATIONS SAINT JEANNAISES	30 €
RÉUNIONS - ASSEMBLÉES GÉNÉRALES POUR LES ASSOCIATIONS SAINT JEANNAISES	GRATUIT
ACTIVITÉS MAXI 2H00 HEBDOMADAIRES - À L'ANNÉE - ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES À LA COMMUNE	200 €
RÉUNIONS - ASSEMBLÉES GÉNÉRALES POUR LES ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES À LA COMMUNE QUI ONT UN CRÉNEAU ANNUEL	GRATUIT
MANIFESTATIONS À BUT LUCRATIF POUR LES ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES À LA COMMUNE QUI ONT UN CRÉNEAU ANNUEL (HORS WEEK-END)	50 €
RÉUNIONS - ASSEMBLÉES GÉNÉRALES POUR LES ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES À LA COMMUNE QUI N'ONT PAS DE CRÉNEAU ANNUEL (HORS WEEK-END)	100 €

CAUTION POUR TOUTE MANIFESTATION	1 000 €
---	----------------